

Notre plateau technique de bactériologie s'équipe POUR LA DETECTION DES BHRé

Avec l'utilisation croissante des carbapénèmes sur le marché, (B-lactamines à spectre large utilisée notamment dans le traitement d'infections par entérobactéries sécrétrices de BLSE) certains établissements de santé ont vu apparaître des épidémies d'entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC).

Ces bactéries sont classées dans le groupe des BHRé, Bactéries Hautement Résistantes. On retrouve aussi dans cette classe les ERV ou Entérocoques Résistants à la Vancomycine. Ces bactéries représentent un problème de santé publique car le mécanisme de résistance est transférable à d'autres bactéries et peut conduire à une impasse thérapeutique. Ainsi les patients porteurs de ces souches BHRé (comme les porteurs de bactéries multi-résistantes) doivent faire l'objet de mesures particulières identiques à celles prises pour les porteurs de bactéries multi-résistantes (mesures d'hygiène, isolement)

Le nombre d'EPC ne cesse d'augmenter : au début 10 cas en 2009 et jusqu'à 582 cas en 2015, dans les ¾ des cas les germes porteurs sont des *Escherichia coli* et des *Klebsiella pneumoniae*.

Côté ERV : un peu plus de 100 cas en 2015. (Source : rapport INVS)

Les BHRé peuvent être recherchées grâce à un simple écouvillonnage rectal sur écouvillon sec.

Notre plateau de bactériologie est dorénavant équipé de géloses sélectives permettant de détecter rapidement et facilement ces germes hautement résistant). Notre gélose permet même de détecter spécifiquement les carbapénémases type OXA-48.

Toutes ces souches BHRé doivent être envoyées au Centre National de Référence pour confirmation et suivi épidémiologique.

Pascal Maroye et Camille Paviot Biologistes responsables du Plateau Technique de Bactériologie

Nouvelle activité sur notre PLATEAU TECHNIQUE :

LES ELECTROPHORESES DES PROTEINES

L'électrophorèse des protéines est une analyse précieuse pour la médecine de ville et pour le suivi de nombreuses pathologies. Jusqu'à présent nous confiions la réalisation de ces analyses au LBM Anabio avec lequel nous collaborons.



Notre plateau technique a ouvert un secteur Electrophorèses des protéines sanguines et CDT.

Deux automates CAPILLARYS 3 TERA en technique capillaire et un automate HYDRASIS nous permettent de réaliser ces analyses avec un maximum de sensibilité et dans un délai plus rapide. Deux techniciennes dédiées exclusivement à ce poste sont venues renforcer notre équipe

Vos contacts

•••

SELAS LBM AQUILAB

Président
Christian DAURIAC

Site Castillon la Bataille Plateaux techniques

Biologistes médicaux
Marie Pierre PARIZANO
Marielle MEYER
Pascal MAROYE
Camille PAVIOT
1 Place Turenne
33350 Castillon La Bataille
castillon@labo-aquilab.fr
05 57 40 25 05

Site La Réole

Biologiste coresponsable
Catherine PONTY FERRAN
5 Avenue de la Victoire
33190 La Réole
la-reole@labo-aquilab.fr
05 56 61 24 19

Site de Libourne

Biologiste coresponsable
Pascal MAROYE
Biologiste médical
Marie MAROYE
27 Cours Toumy
33500 Libourne
libourne@labo-aquilab.fr
05 57 48 10 20

Site de Montpon Ménéstérol

Biologiste coresponsable
Stéphanie DIGEON
12 Avenue Jean Moulin
24700 Montpon Ménéstérol
montpon-menesterol@labo-aquilab.fr
05 53 80 25 08

Site des Hauts de Garonne

Biologiste coresponsable
Antoine BUSSE
38 Avenue Hubert Dubedout
33150 Cenon
cenon@labo-aquilab.fr
05 56 86 84 49

Site de Bergerac

Pharmacien Biologiste coresponsable
Marc POUGET
60 Boulevard Chanzy
24100 Bergerac
bergerac@labo-aquilab.fr
05 53 57 78 47

Responsable Qualité

Catherine NERI
catherine.neri@labo-aquilab.fr

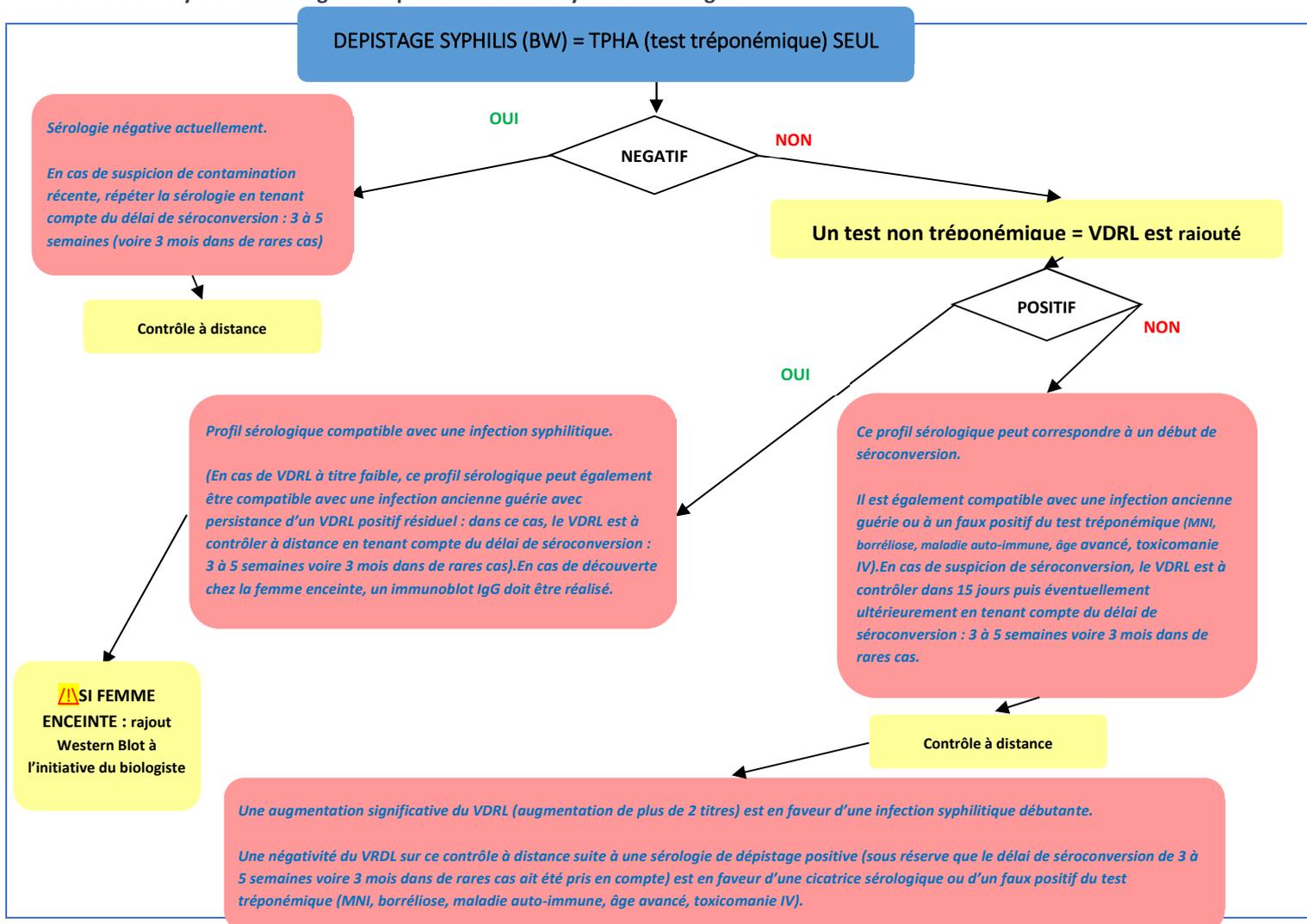
LE DEPISTAGE DE LA SYPHILIS FAIT PEAU NEUVE !!!

La décision du 24 janvier 2018 de l'UNCAM relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie a modifié le dépistage de la syphilis. **Un seul test est désormais réalisé : le TPHA.**

Voici en page suivante l'arbre décisionnel que nous utilisons au laboratoire où figurent dans les cadres roses les conclusions qui apparaîtront désormais sur les comptes-rendus d'analyse de vos patients.

Pour le suivi des patients traités seul le VDRL est utilisé et ce point fera l'objet d'une prochaine lettre d'information !

Catherine Ponty-Ferran Biologiste responsable des analyses de sérologies



Nouvelle présentation de L'ANALYSE INR sur nos compte-rendus

Vous avez sans doute remarqué que la présentation de nos comptes-rendus pour l'analyse INR a changé depuis quelques semaines : **l'indication et la posologie ont disparues !!!**

A la place de celles-ci figurent la phrase « à interpréter selon la posologie et l'INR cible » et **le tableau des cibles en fonction des risques édité par l'ANSM en 2012.**

En effet à la suite de notre dernière évaluation Cofrac (comité français qui délivre les accréditations obligatoires pour tous les laboratoires de biologie médicale) le fait de faire apparaître la posologie sur le compte-rendu a semblé une pratique à risque pouvant induire une prise en charge erronée de votre patient si vous vous basez sur cette information de notre compte-rendu.

Le biologiste dispose toujours de l'information de posologie transmise par le préleveur externe ou le patient qu'il pourra vous communiquer sous réserve de vérification de votre part auprès de votre patient.

Stéphanie Digeon, Biologiste responsable du processus pré-analytique